



## Handicap temporaire et place handicapée

-----  
Par Fllyvima

Bonjour,  
Ma s?ur présente un handicap temporaire et se déplace actuellement en fauteuil roulant dans les suites d'une hospitalisation. Cependant, elle ne relève pas d'une carte CMI car cela ne devrait durer que quelques semaines/mois. Puis-je quand même me garer sur une place handicapée quand je l'accompagne dans ses déplacements?  
Merci

-----  
Par Isadore

Bonjour,  
Hélas non, sauf à risquer l'amende voire la fourrière sans possibilité de contester.

-----  
Par Violet

Bonjour Fllyvima,

Lorsque vous demandez :

"Puis-je quand même me garer sur une place handicapée quand je l'accompagne dans ses déplacements? "

En ouvrant le lien suivant vous aurez réponse à votre interrogation :

<https://fmh-association.org/stationner-sur-une-place-handicapee-queles-sont-les-regles>

Cordialement.